



Port Atlantique La Rochelle

La porte de l'Atlantique en eau profonde



Synthèse du bilan environnemental 2015



Rédaction et mise en page


creocean
Environnement & océanographie

Crédits photos : Thierry Rambaud, Fabien Mercier-(LPO), IDRA, CREOCEAN

Sommaire

<i>Généralités</i>	2 - 5
<i>Eaux</i>	6 - 7
<i>Sédiments</i>	8 - 9
<i>Air</i>	10 - 11
<i>Bruit</i>	12 - 13
<i>Sols</i>	14 - 15
<i>Faune - Flore</i>	16 - 17
<i>Déchets</i>	18 - 19
<i>Energie et matières</i>	20 - 21



PORT ATLANTIQUE LA ROCHELLE SE CLASSE COMME LE 6^{ème} GRAND PORT MARITIME FRANÇAIS EN TONNAGE DE MARCHANDISES

Atouts des installations

Des atouts nautiques importants :

- seul port en eau profonde de l'Arc atlantique français : 6 postes à quai de très grande profondeur dont 2 pour les produits pétroliers et 4 pour les autres marchandises ;
- accès nautiques protégés par les îles de Ré et d'Oléron ;
- accès rapide : 45 minutes de pilotage ;
- accès et exploitation 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Un site portuaire compact et moderne :

- 4275 mètres de quais, tous reliés au réseau ferré national ;
- accès direct au réseau routier (2x2 voies) ;
- 242 ha de domaine terrestre, au sein d'une enceinte fermée garantissant un niveau de sécurité et de sûreté conformes aux standards internationaux ISPS ;
- 310 ha de domaine maritime ;

Certifications

Après la certification ISO 9001 pour la qualité obtenue en 2007, ISO 14001 pour l'environnement en 2011, le Port est reconnu depuis le 20 octobre 2014 pour la qualité de son management en termes de santé et sécurité au travail conformément au référentiel de la norme OHSAS 18001.

Cette triple certification QSE est l'aboutissement d'un engagement fort pris par la direction, l'encadrement et les équipes du Port dans le cadre du système de management intégré.

En 2015, l'évaluation ISO 26000 qualifie le Port au niveau «confirmé» en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.



Projet stratégique 2014-2019

Ses enjeux sont :

- poursuivre son développement pour atteindre 18 000 emplois directs, indirects et induits et 12 millions de tonnes à horizon 2020 ;
- progresser encore davantage en matière de multimodalité en étant acteur de la logistique et augmenter le champ d'intervention du Port en pré et post acheminement ;
- préparer les conditions d'un développement durable partagé à long terme.

Ses objectifs :

- doter le Grand Ouest d'une plateforme industrielle portuaire à haute valeur ajoutée ;
- préparer et engager l'avenir avec les acteurs maritimes et portuaires ;
- offrir aux entreprises des solutions logistiques par l'Atlantique ;
- garantir à notre territoire une activité portuaire durable ;
- améliorer l'efficacité individuelle et collective de l'établissement.

Contrat Plan Etat-Région 2015-2020

Le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 a été signé le 4 mai 2015. Les cinq grands projets du CPER sont :

- l'aménagement du second quai de l'Anse Saint-Marc (ASM2);
- la modernisation du réseau ferroviaire portuaire;
- le développement du Pôle de Réparation et Construction Navale (PRCN);
- l'aménagement de la Repentie.



Les principaux investissements du Port ont concernés :

- l' aménagement du Terminal de l'Anse Saint-Marc 2;
- la modernisation de 5 hangars de Chef de Baie;
- le remplacement des systèmes de commande de l'écluse du Bassin à Flot;
- l'optimisation de l'outil du Pôle de Réparation et de Construction Navale avec remise à neuf du bateau porte de la forme 2;
- la remise en état de la voie ferré portuaire de Vaugouin.

Nouveau siège social du Port

La Maison du Port regroupe la quasi totalité des services du Port.

Bâtiment à énergie positive, il est accessible à tous, doté d'une terrasse panoramique avec vue sur l'activité portuaire. C'est également un lien de partage avec les habitants du quartier de La Pallice. Son hall d'entrée doté d'une maquette du Port de grandes dimensions facilite les visites à caractère pédagogique.



Charte de développement durable de la place portuaire

En 2015, le Port et l'Union Maritime ont élaboré et signé la charte de développement durable de la place portuaire de La Rochelle. Les entreprises signataires mettent en œuvre a minima 20 actions qui contribuent au développement durable global de la place portuaire.

Douze entreprises ont déjà adhéré à la charte en 2015.



Bilan 2015

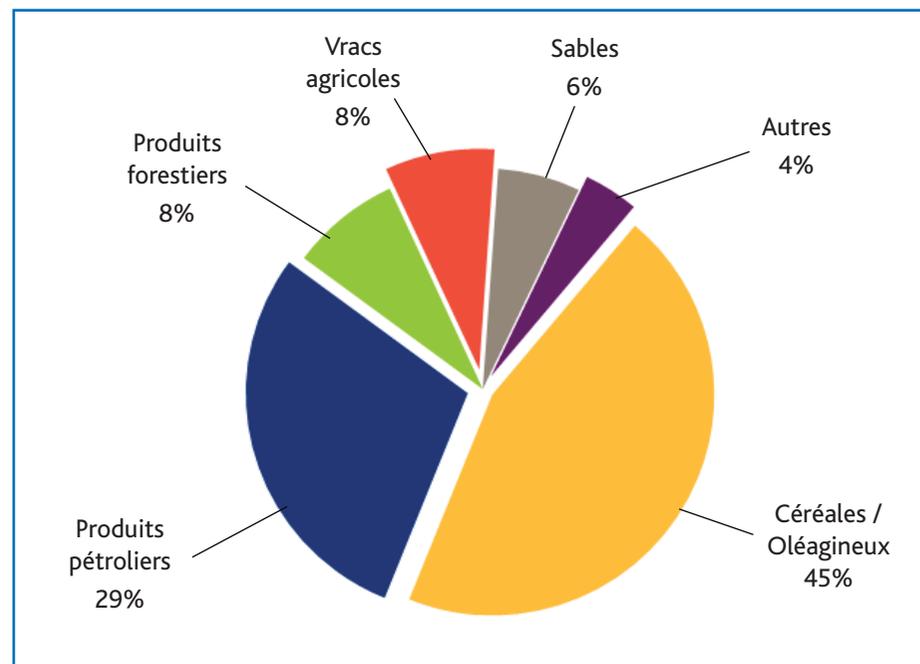
En 2015

Trafic import-export de 9,809 millions de tonnes,
Augmentation de 4,3% par rapport à 2014.

Principales filières : céréales oléagineux (45%),
produits pétroliers (29%).

Trafic ferroviaire : en augmentation avec 1,7 tonnes de marchandises
transportées.

Filière croisières : 23 escales avec plus de 26 000 passagers.



EAUX

Eaux résiduaires

Port Atlantique La Rochelle dispose de bassins de décantation connectés aux réseaux pluviaux dans le but d'améliorer la qualité de l'eau et de son plan d'eau, ces bassins font l'objet d'un entretien et d'un suivi régulier.

Deux fois par an, les rejets en sortie des bassins de décantation sont analysés. Les résultats sont conformes, exception de la DCO pour trois bassins et de dépassements ponctuels en MES.

Une attention particulière sera portée à l'analyse de la DCO en 2016.

Deux épisodes de coloration dues à des micro-organismes ont été relevés au niveau du bassin de l'Anse Saint-Marc sans conséquence sur le milieu marin.

Eaux de rejets du PRCN

Concernant le Pôle de Réparation et Construction Navale (PRCN), deux secteurs sont suivis: l'aire de carénage et les formes de radoub. Les suivis portent sur les eaux d'entrée et de sortie.

Les résultats des analyses des eaux de rejet des unités de traitement des eaux de ruissellement du PRCN sont comparés aux valeurs de l'arrêté préfectoral 06-35 DISE DDE.

En 2015, les rejets sont conformes aux prescriptions de l'arrêté préfectoral, exception faite de la DCO qui est surestimée.

Ce point sera surveillé lors de prochains suivis en 2016.

Eaux portuaires

Les eaux portuaires sont suivies deux fois par an sur 13 stations. Au regard des résultats portant sur les paramètres physicochimiques, en avril 84% font état d'une eau de «très bonne qualité» contre 64% en novembre. Concernant les paramètres microbiologiques, en avril 95,8% des résultats sont qualifiés de «très bon à bon» et 100% en novembre. A cette période, la majorité des eaux présentes sont qualifiées de «bonne», en amélioration par rapport à 2014.



En bilan global, 96% des résultats sont qualifiés de «très bon à bon». Ces évaluations de qualité se font par rapport à la grille d'appréciation des valeurs seuils des eaux portuaires (source REPOM 2008, CQEL 85).

Les eaux portuaires à l'aval de l'aqueduc de ceinture sud (où sont rejetées les eaux de ruissellement du PRCN) sont conformes aux exigences de l'arrêté préfectoral AP n° 06-35 DISE-DDE du 5 septembre 2006 pour cet aménagement.

Suivi du panache turbide lors de l'immersion de la zone du Lavardin

Les prélèvements sont effectués dans le panache turbide (détection visuelle) dans les 2 minutes qui suivent le clapage de la drague.

L'apparition du panache turbide reste transitoire. Les masses d'eau analysées restent de bonne qualité (nutriments, oxygène, microbiologie). L'opération d'immersion des sédiments contribue toujours à une augmentation ponctuelle et temporaire des concentrations en MES.



SEDIMENTS

Dragage et immersion

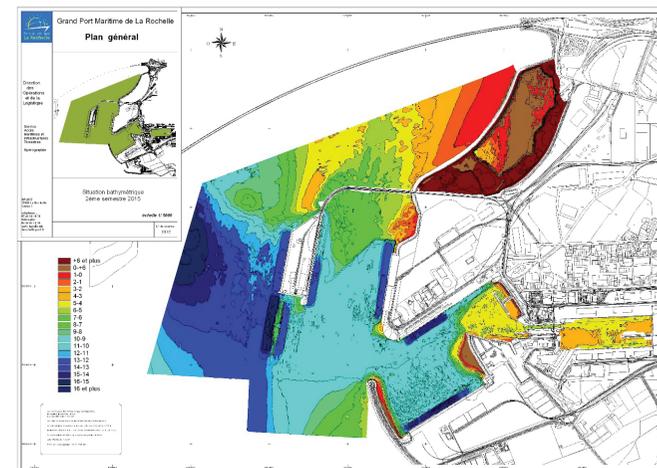
Les opérations de dragage et d'immersion des sédiments du Port sont encadrés par l'arrêté n°09 13 DISE DDE du 24 août 2009. Elles sont réglementées et contrôlées, la qualité des sédiments et la maîtrise de l'activité constituent un enjeu environnemental.

L'activité de la drague "Cap d'Aunis" sur le site de Port Atlantique La Rochelle a concerné toutes les zones du Port dont les sédiments sont compatibles avec l'immersion, soit 227 300 m³. Les volumes des sédiments dragués et immergés sont inférieurs aux volumes portés par l'arrêté préfectoral (300 000 m³ maximum).

Sédiments de la zone d'immersion et alentours

La granulométrie est homogène sur l'ensemble des stations externes caractérisés par des faciès sédimentaires fins (< 63 µm). Les stations internes (Lav1 et Lav2) sont caractérisées par des faciès sédimentaires majoritairement grossiers.

Les résultats d'analyses sont révélateurs d'une qualité satisfaisante globale pour l'ensemble des sédiments analysés.



Entretien des bassins de décantation

Le Port fait réaliser le dragage des boues des bassins de décantation au moins une fois par an. 131 tonnes de boues traitées en 2015.



Qualité des sédiments portuaires

Boues de décantation

Ces boues font l'objet d'une analyse avant curage et traitement à terre dans des filières adaptées. Les résultats d'analyses montrent notamment l'absence de contamination par les PCB et les BTEX. Pour l'année 2015, trois bassins ont été curés soit 131 tonnes de boues traitées.

Sédiments portuaires

En 2015, le Port a réalisé une campagne d'analyse de sédiments portant sur 13 stations (2 à 3 échantillons unitaires par station). Un panel de plus de 40 paramètres est analysé afin de s'assurer que sur chaque zone à draguer les valeurs seuils de qualité des sédiments sont conformes.

Aucun dépassement des niveaux N1 n'est observé sur les échantillons de sédiment des zones à draguer hormis un paramètre chrome au niveau de l'Avant-port. Les analyses complémentaires sur cette zone ont été menées : la concentration en chrome est retombée sous le seuil N1 et les tests d'embryotoxicité ont montré que le sédiment n'est pas écotoxique.

La qualité des sédiments zones portuaires à draguer est compatible avec la réglementation autorisant l'immersion des sédiments.

Concernant les sédiments prélevés à l'aval du rejet de l'aqueduc du PRCN (secteur non dragué), ceux-ci présentent de fortes contaminations en HAP, TBT et en certains métaux lourds. Ces sédiments ne sont pas dragués.

Actions d'amélioration

- **Travaux port de service** : emménagements afin de protéger des houles d'ouest autorisés en 2015. Début des travaux courant deuxième trimestre 2016.
- **Suivi qualité du littoral** : études en cours depuis 2015 se prolongeant sur 3 ans.
- **Valorisation des sédiments non immergeables** : poursuite des études d'impact en 2015
- **Réseau incendie avec eau salée** : économie d'eau non négligeable de la consommation en eau douce avec des pompes actionnées sur place ou à distance par la Capitainerie.
- **Accord de programmation avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne** : signataire en 2015 permettant d'obtenir des subventions pour des actions de protection de la qualité des eaux.
- **Outil de gestion des données de suivi environnemental** : acquis en 2015 pour pérenniser les données et fiabiliser leur bancarisation, évaluer des tendances de qualité des milieux. En cours



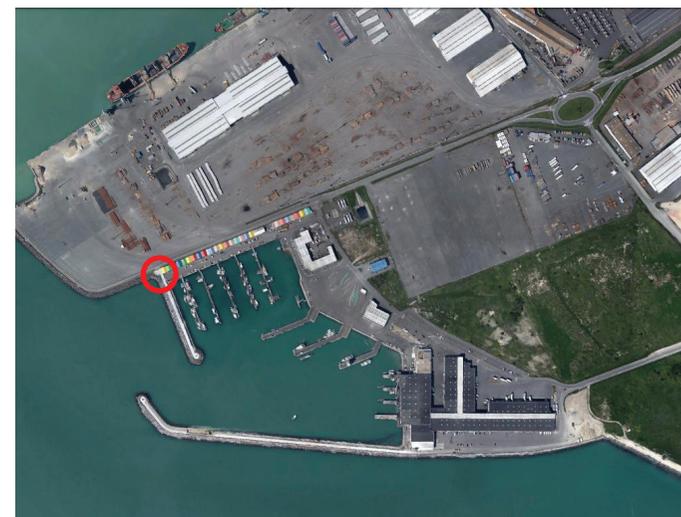
Surveillance de la qualité de l'air

ATMO Poitou-Charentes réalise depuis 2009 des suivis de la qualité de l'air sur le Port mais également sur le quartier de Laleu jouxtant le Port. En 2012, une station permanente a ainsi été implantée sur le quartier de la Pallice. Fin 2014, une autre station a été positionnée sur le terminal à proximité du port de pêche.

- La station « La Rochelle-La Pallice » est une station permanente. L'investissement est mutualisé entre les industriels portuaires, les collectivités (ville de La Rochelle et la Communauté d'Agglomération), ATMO-Poitou-Charentes et le Port. Ce site apporte un suivi en temps réel, 7 jours/7 et 24h/24 avec des comptes rendus quotidiens et hebdomadaires. Le suivi permet de caractériser la qualité moyenne de l'air sur le quartier de La Pallice et d'identifier les fluctuations.

- La station temporaire de Chef de Baie est une station située à la limite entre PALR et le Port de pêche. Elle est à considérer comme représentative des niveaux de pollutions auxquels sont exposées les personnes présentes sur le Port de pêche. Les mesures portent sur les concentrations de particules fines PM10.

L'objectif de ces mesures est de mieux caractériser l'impact des activités industrialo-portuaires sur la qualité de l'air.



Bilan 2015 par station

Station « La Rochelle - La Pallice » :

Réglementation

- respect des valeurs limite de protection de la santé humaine et de l'objectif de qualité portant sur les PM10 et PM2,5.

Indice PARTICUL'AIR

- nombre de jour où l'activité portuaire a dégradé significativement la qualité de l'air à La Pallice en baisse.

Impact portuaire sur les particules PM10

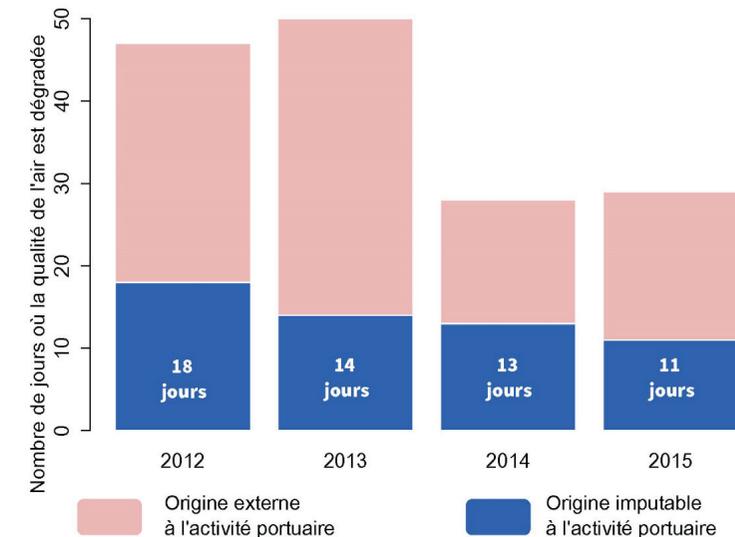
- écart peu significatif entre « La Rochelle-La Pallice » et « La Rochelle Centre ».
- activité portuaire pouvant ponctuellement générer des émissions (via suivi des dépassements de seuils de vigilance non réglementaire).
- Impact de PALR stable en 2015

Pour les hydrocarbures non méthaniques.

- baisse très sensible des émissions de HNM en 2015.
- émissions observées entre 4 et 10h sous les vents des dépôts de carburants.

Station « Chef de baie » :

- Campagne de mesure des PM10 d'octobre 2014 à avril 2015 à proximité du port de pêche.
- Respect de la valeur limite portant sur la moyenne annuelle mais probables dépassements de l'objectif de qualité et de la valeur limite portant sur les concentrations journalières.
- Impact de l'activité portuaire plus fort sur la station « Chef de Baie » que sur la station « La Rochelle - La Pallice ».
- Quais de chargement de Chef de Baie plus impactant pour les particules fines PM10 sur cette station avec notamment des dépassements des seuils de vigilance plus fréquents sous les vents de ces quais.



Nombre de jours d'indice Particul'Air dégradé

Actions d'améliorations

- Réductions tarifaires des droits de port pour les navires peu émetteurs polluants.
- Prévision d'implantation de silo à Chef de Baie (Goupe Soufflet) avec un rééquilibrage du trafic du bassin à flot vers Chef de Baie et l'utilisation de matériel de manutention capoté.
- Mise en service par SICA d'un dispositif d'abattage de poussière sur le portique P3 du Quai Lombard avec en amont un dépoussiérage des céréales.

BRUIT

Le Port peut être source de bruit pour les riverains et la faune.

En 2015, des campagnes de mesures sonores subaquatiques et aériennes au niveau de l'Anse Saint Marc et du Port de Service ont été initiées. Ces acquisitions de données vont permettre d'anticiper les impacts des aménagements à venir (Port de Service) et de prendre les mesures adaptées.

Par ailleurs, le Port a continué le dialogue avec les riverains de Vaugoin et les actions d'amélioration en vue de diminuer l'impact sonore du trafic ferroviaire.

Etude acoustique subaquatique

Le suivi s'est déroulé en juin pendant et en dehors de phases de travaux de battage sur l'Anse Saint-Marc2.

Bruit subaquatique ambiant

Les niveaux sonores de bruit ambiant enregistrés au niveau de l'Anse Saint-Marc et de l'avant-port sont conformes aux niveaux couramment observés en zone portuaire.

Les phénomènes de propagation des ondes sonores sont liés à de nombreux facteurs, tels que la nature du fond, la bathymétrie, les caractéristiques physico-chimiques du milieu, etc. La comparaison des enregistrements réalisés simultanément par les deux types d'enregistreurs (fixe et mobile) a permis d'évaluer de manière empirique les pertes acoustiques par propagation dans le port.

Bruit subaquatique en phase travaux

Le niveau de bruit émis par le battage est ainsi estimé à 192 dBRMS ref $1\mu\text{Pa}/\sqrt{\text{Hz}}$ à 1 mètre de la source et les ondes sonores relatives aux opérations de battage se propagent de façon homogène en s'atténuant dans toutes les directions.

Le suivi a permis d'estimer l'impact des futurs travaux du Port de Service sur les mammifères marins définissant une zone de sécurité à l'intérieur duquel ils risquent une perte d'audition temporaire correspondant à l'intérieur des digues d'entrée du Port



Principales préconisations pour limiter les impacts sur les mammifères marins

- surveillance et observation des mammifères marins ;
- contrôle du niveau acoustique au démarrage des travaux afin de mettre en place des mesures complémentaires si besoin (effarouchage, rideau de bulle).

Etude acoustique aérienne

Le suivi s'est déroulé du 29 juin au 1er juillet 2015.

Bruit aérien ambiant

L'état « zéro » du bruit ambiant au niveau la Maison du Port et d'une partie du Boulevard Emile Delmas a montré que l'environnement sonore portuaire correspond à un bruit urbain modéré.

Bruit aérien en phase travaux

L'estimation de l'impact des futurs travaux du Port de Service s'est fait à partir d'une campagne de mesures acoustiques pendant les travaux de forage/battage du chantier du quai de l'Anse Saint Marc 2. Les niveaux sonores à 50 m du chantier sont compris entre 61,6 dB(A) et 79,3 dB(A). Plus on s'éloigne de la source et plus l'atténuation est forte, elle est entre 6 et 10 db(A) par doublement de la distance.

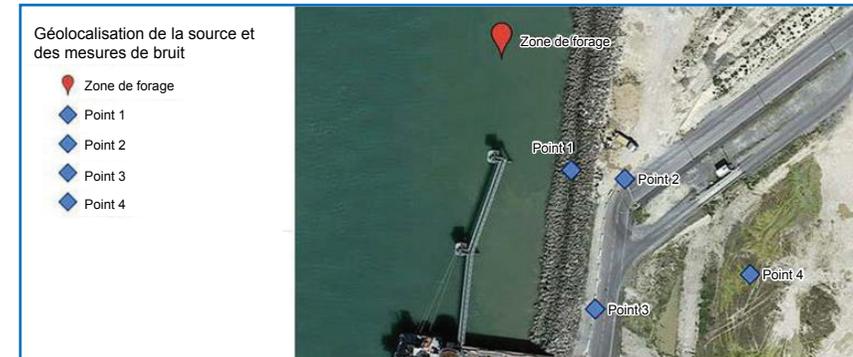
Préconisations pour limiter l'impact sonore des travaux maritimes du port de service

- Travaux en période nocturne proscrit ;
- Mise en place d'une jupe anti-bruit ;
- Mesures acoustiques au démarrage du chantier de forage/battage de pieux afin de vérifier si les valeurs limites d'urgences en période diurne sont respectées et ajuster si besoin la durée d'activité bruyante.

Faisceau ferroviaire de Vaugouin

L'impact sonore ferroviaire fait l'objet d'un dialogue avec les riverains. des actions ont été menées en 2015 d'amélioration.

- Renouvellement d'une voie sur Vaugouin avec mise en place de rails plus silencieux
- Limitation de vitesse à 15 km/h au lieu de 30 km/h
- Mesures organisationnelles pour éloigner les locomotives diesel des habitations lors de leur préchauffage



SOLS

Ce chapitre rend compte de l'acquisition progressive par le Port des données relatives à la qualité des sols, en particulier pour les zones marquées par d'anciennes activités industrielles ou artisanales.

Maison du Port

Port Atlantique La Rochelle a construit en 2014 son nouveau siège « La Maison du Port » à l'extrémité ouest du boulevard Delmas de manière à être directement accessible depuis le quartier de La Pallice.

Ce site comprend deux îlots nommés « Maison du Port » et « Réserve foncière » ayant anciennement été exploités pour des usages industriels.

A l'issue du diagnostic de pollution, des opérations de dépollution ont été initiées au droit des anciennes installations. Un décapage des îlots a été réalisé. L'intégralité des terres excavées (hors problématique hydrocarbonée) ont été utilisées pour la confection d'un merlon paysager conformément aux prescriptions de la société TERE0 avec un géotextile dessus ou dessous. Les déblais inertes ont été évacués à l'ISDI de La Repentie.

L'analyse des risques résiduels a conclu qu'aucun risque n'est encouru sur site pour les travailleurs de la Maison du Port et hors site. Le site est donc compatible avec son usage.



Futur merlon paysagé

Bassin d'infiltration de l'Anse Saint-Marc

Dans le cadre de travaux de construction de l'Anse Saint-Marc 2, un bassin de collecte et d'infiltration d'eaux pluviales nécessite d'être purgé préalablement à la réalisation des travaux.

Les analyses des sédiments ont montré qu'ils présentent des niveaux de contamination non compatibles avec une évacuation des matériaux en ISDI mais peuvent aller en ISDD ou ISND

Les sédiments contaminés seront évacués conformément à la réglementation en vigueur.

Plan de gestion des sols du Hangar 31

Les travaux de rénovation du hangar 31 nécessitent la gestion d'enrobés contaminés par des HAP.

Une optimisation de traitement pour une partie des enrobés a été envisagée sur la base d'un guide CEREMA à paraître.

Des analyses complémentaires ont été menées sur les tas d'enrobés rabotés afin de déterminer les filières adéquates.

Voie ferrée Vaugouin

Dans le cadre de futurs travaux de rénovation d'un tronçon de la voie ferroviaire n°8 de la zone dite VAUGOIN, Port Atlantique de La Rochelle a souhaité faire analyser la qualité des ballasts et des terres qui doivent être retirés.

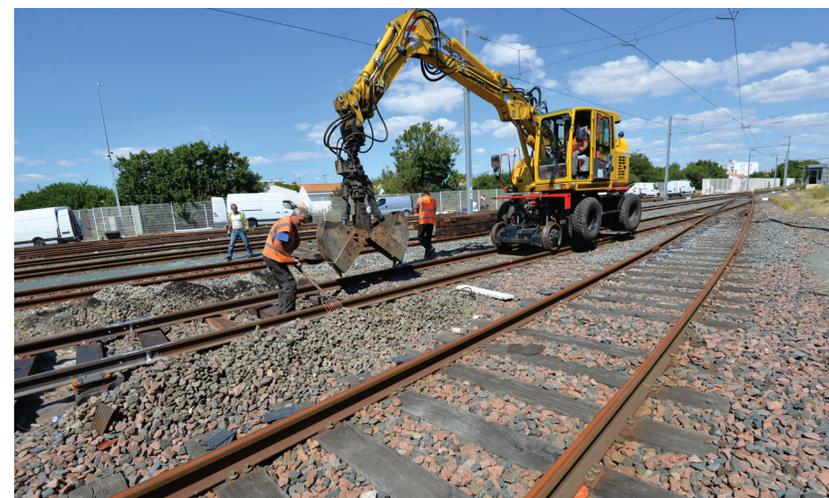
Au vu des résultats analytiques, une solution de criblage du mélange terres-ballasts a été retenue avec élimination des fines en ISDND et une valorisation sur site des ballasts.

Cartographie des sols

Afin d'optimiser la connaissance de ses sols et sous-sols et de mieux maîtriser la gestion de sols excavés lors de travaux de terrassement, le Port a lancé un projet de cartographie des sols en 2015.

Cette mission s'accompagne également de la mise en place d'un mode opératoire pour toute entreprise réalisant un diagnostic de pollution des sols.

Cette mission se poursuivra en 2016.



Suivi de la macrofaune benthique sur la zone d'immersion

L'objectif du suivi est d'évaluer l'état écologique de la zone d'immersion susceptible de pouvoir être perturbée par les différentes campagnes d'immersion de sédiments.

En 2015, le protocole de suivi de la macrofaune benthique a porté sur 7 stations réparties comme suit : 2 sur la zone d'immersion (Lavardin 1- Lavardin 2) et 5 stations extérieures (A à E) .

Pour les stations externes (stations A à E) : la richesse spécifique et l'abondance sont en baisse de même que les densités qui restent plus faibles qu'en 2014 mais supérieures à 2013. L'état écologique reste stable «excellent à bon».

Pour les stations internes (Lavardin 1 et Lavardin 2): la richesse spécifique et l'abondance sont toujours les plus faibles de l'ensemble des stations. La diversité a progressé avec des dominances d'espèces moins marquées. L'état écologique est « bon ».

La composition générale des peuplements, stable sur les deux années 2013 et 2014, montre une forme de variation en 2015.

Les stations LAV1 et LAV2 auparavant isolées, font partie du même groupement que les stations C, D et E, le dénominateur commun étant le bivalve *Corbula gibba*, particulièrement abondant en 2015.

A noter 2 espèces de crustacés sont remarquables :

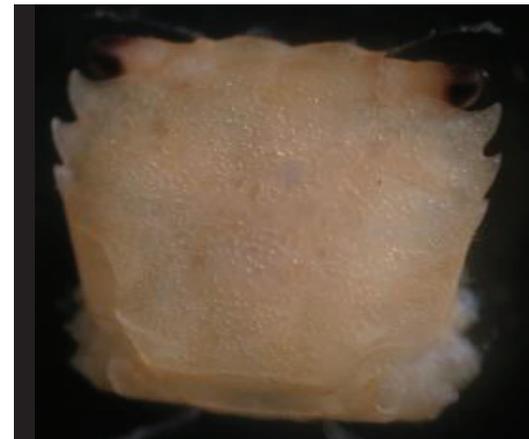
- *Brachyotus sexdentatus*, A et B, espèce observée de façon isolée dans le Golfe de Gascogne
- *Rissoides desmaresti*, jamais recensé sur la zone depuis 2009 sauf en 2014.



Corbula gibba



Rissoides desmaresti



Brachyotus sexdentatus

Sur la période hivernale 2014-2015 et pour l'année 2015, Port Atlantique La Rochelle a missionné la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) sur plusieurs actions présentées ci dessous.

Suivis annuels

- Suivi de la mouette mélanocéphale présente de début novembre à fin février sur le Port.
- Le Port est une zone de refuge lors des tempêtes hivernales avec présence d'espèces remarquables d'oiseaux.
- Observations de l'avifaune nicheuse de mars à juillet : 39 espèces sont considérées comme nicheuses sur le périmètre du Port dont une nouvelle espèce prioritaire identifiée (Chevêche d'Athéna).
- Colonie de martinets sur les bâtiments du Port.
- Perturbation de l'habitat du Traquet motteux pendant les travaux sur l'anse Saint-Marc et la Repentie.

Actions 2015

- Poursuite des échanges et animations dans le cadre du plan de préservation de la biodiversité avec la LPO.
- Observation photographique renouvelée.
Suivi du moustique tigre : aucune présence détectée sur le Port (suivi par EID).
- Exposition et animations notamment lors de la journée Port Ouvert sur le thème des lasses de mer (exposition visible en juillet 2015 dans le hall de la maison du Port).



Martinet noir



La Chevêche d'Athéna



Mouettes mélanocéphales

DECHETS

Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

L'installation de Déchets de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) de la Repentie concerne l'activité de valorisation de déchets inertes du BTP produits par les entreprises du secteur de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et de ses environs.

L'exploitation de l'ISDI est encadrée par l'Arrêté du 2 janvier 2012 autorisant l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes pris pour application de l'article L541-30-1 du code de l'environnement – L'Anse de la Repentie à La Rochelle.

En 2015, 304 938 tonnes de déchets inertes en provenance de la Charente-Maritime ont été admises soit une baisse de 4% par rapport à 2014.

Déchets des navires

La collecte et le traitement des déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison sont encadrés par une Directive Européenne, transposée en droit français par décret.

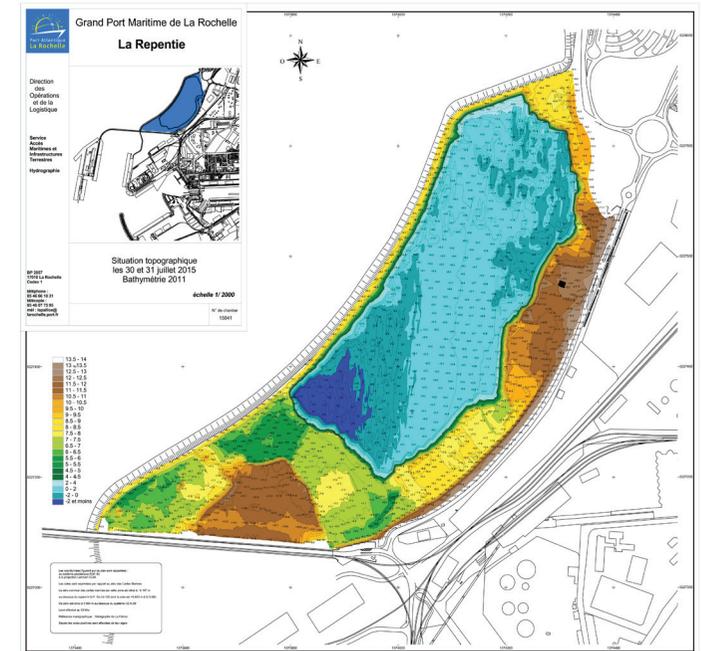
Les navires peuvent déposer sur les quais leurs déchets d'exploitation triés dans les contenants adéquats, ces points déchets sont appelés points MARPOL. Pour les autres déchets, les navires doivent faire appel à des prestataires déchets agréés par le Port. Les déchets des navires représentent 1 717,91 tonnes soit 189,10 tonnes de moins qu'en 2014. Ils se répartissent comme suit :

- 6,90% des déchets déposés aux points MARPOL ;
- Le reste (93,1%) est pris en charge directement pour le compte des navires par les prestataires déchets agréés par le Port.

Déchets du PRCN

L'arrêté préfectoral relatif à l'exploitation du Pôle de Réparation et de Construction Navale (PRCN) prescrit des règles précises de gestion des déchets. Une baisse sensible de la collecte des déchets est enregistrée en 2015 avec 69,01 tonnes contre 100,94 tonnes en 2014.

On constate que 75,3% des déchets sont collectés sur la zone «Déchets du PRCN», le reste étant collecté par des prestataires agréés. La majorité des déchets recueillis est sous forme de bois et déchets souillés.



Déchets internes du Port

Le bilan est de 57,15 tonnes pour l'année 2015 soit une augmentation de 78% par rapport à 2014
En effet, le déménagement vers la Maison du Port a notamment contribué à augmenter les volumes d'ordures ménagères, de DIB et de papiers.

Déchets issus des opérations particulières

- *Rénovation de l'écluse* : de mai à octobre 2015, un outil plus performant a été mis en place. Les systèmes de commande ont été optimisés. Le remplacement des groupes hydrauliques s'est soldé par l'évacuation de 2 tonnes d'huile. Les nouvelles centrales fonctionnent avec de l'huile biodégradable
- *Rénovation des voies ferrées* : 8,42 tonnes de traverses de bois ont été changées et collectées lors des travaux de réfection du faisceau Vaugouin.
- *Décrotteur ISDI* : le nettoyage des camions a permis de récupérer 212,88 tonnes de boues .

Opérations de collecte de macrodéchets flottants

En 2015, **4 campagnes de collectage** ont été effectuées sur Port Atlantique, elles sont réparties sur l'ensemble de l'année (mars, juin, septembre et novembre). Une nouvelle zone a été collectée cette année, il s'agit du Quai Lombard.

1536 kg de déchets ont été récoltés soit une diminution de plus de 50% par rapport à 2014.

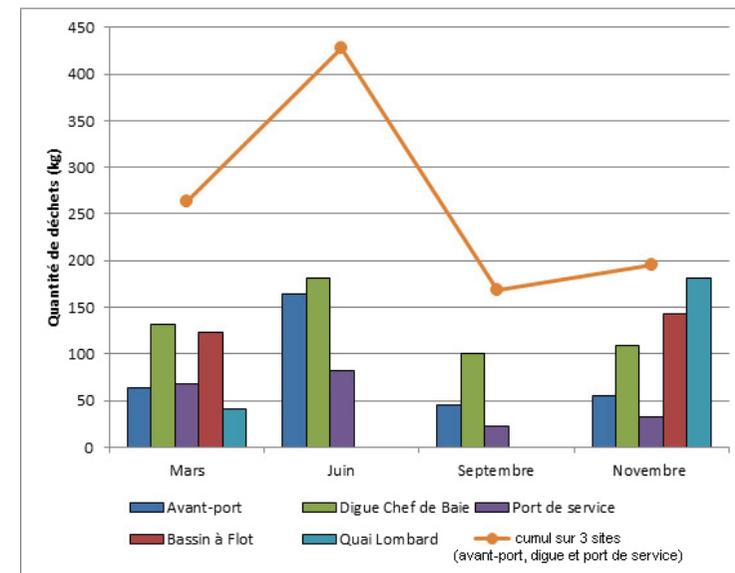
Les proportions de tout venant et matière recyclable (bois) de la totalité des déchets sont relativement identiques : le bois reste majoritaire (50.50%).

Par site :

L'avant-port, Chef de Baie et le port de service : Augmentation de la quantité de déchet en juin puis une diminution en septembre

Le bassin à flot : des quantités relativement identiques sont enregistrées en mars et novembre.

Le quai Lombard : forte augmentation en novembre comparativement aux autres postes.



ENERGIE ET MATIERES

Consommation en eau

La consommation 2014 en eau de 4974m³. On note :

- une forte diminution de la consommation d'eau au niveau du PRCN depuis 2010;
- l'augmentation de la consommation à l'ISDI due à la mise en place d'un laveur de roues en amont du décrotteur. Des améliorations doivent être apportées en 2016.

Consommation en électricité

Pour 2015, la consommation totale se monte à 2 600 949 kWh soit une diminution de 2 % par rapport à 2014.

La consommation électrique est répartie entre 6 entités différentes. On constate une forte disparité entre elles. Les infrastructures représentent 71,3 % de la consommation électrique du Port, elles incluent notamment les installations du PRCN.

La consommation électrique 2015 pour les bâtiments est non représentative car perturbée par le transfert progressif des salariés vers la Maison du Port.

Consommation en carburant

Consommation des véhicules de service

Le Port dispose de 22 véhicules, hors véhicules de fonction. On constate, en 2015, une hausse de la consommation avec 8235 litres de carburant. En 2016, la flotte de véhicules sera renouvelée avec diminution du nombre de véhicules classiques au profit des véhicules électriques. Des bornes électriques sont installées sur le parking de la Maison du Port.

Consommation des navires de service

La drague Cap d'Aunis est le plus gros poste de consommation en carburant avec 125 000 l de gazoil.

Consommation papier

5 tonnes de papier ont été consommées ou imprimées en 2015.

Consommation liée au chauffage des bâtiments

Consommation en gaz et en fuel

La consommation de fuel domestique est en nette régression en 2015, compte tenu notamment des nouveaux aménagements (Maison du Port).

On constate une diminution de la consommation induite par des modifications d'occupation de bâtiment (emménagement à la Maison du Port).

Consommation de granulés bois

45,8 tonnes de granulés bois ont été consommés dans la chaudière de la Maison du Port.

5 tonnes de papier ont été consommé ou imprimé en 2015.

Actions d'améliorations 2015

Maison du port

La conception de la Maison du Port est en cohérence avec la démarche environnementale de Port Atlantique La Rochelle. C'est un bâtiment à énergie positive (BEPOS) qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme en faisant appel aux énergies renouvelables (avec panneaux solaires, free-cooling, double paroi).

Solarisation des hangars

18 000 m² de toitures de hangars ont été solarisées permettant ainsi une production électrique correspondant à la consommation électrique de 500 foyers

Ecologie industrielle et territoriale

L'écologie industrielle et territoriale procède du concept beaucoup plus large de l'économie circulaire consistant à sortir du schéma «produire, consommer, jeter» et à mettre en place de nouveaux flux. Le principe est aussi de transformer en matière première ce qui aurait pu être un déchet, créer de nouveaux cycles. Port Atlantique La Rochelle fait partie des quatre lauréats sélectionnés en 2015 parmi treize territoires candidats ayant répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région Poitou-Charentes et l'ADEME sur l'écologie industrielle et territoriale.





BP 70394 17001 La Rochelle cedex 1

Tél. : 05 46 00 53 60 - 05 46 43 19 28

contact@larochelle-port.eu

www.larochelle.port.fr